

**ANNEXE 2 : EXEMPLE D'ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION  
DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013 (IMPRIMES n°1259 COM) REMPLI  
(CAS DE VARIATION PROPORTIONNELLE DES TAUX DE 2%)**

La commune de MEURIOZ a évalué à 554 258 € le produit nécessaire à l'équilibre du budget au titre de l'exercice 2013 [voir la première cellule en II – 1].

**ETAPE 1**

Le produit attendu s'élève donc à :

$$554\ 258 - 45\ 955 - 2\ 122 - 2\ 697 - 53\ 546 - 9\ 424 + 45\ 805 = 486\ 319\ €$$

**ETAPE 2**

Le coefficient de variation proportionnelle [voir la colonne 8 en II-2] s'obtient en calculant le rapport entre le produit attendu (486 319) et le produit à taux constants (476 783) :

$$\frac{486\ 319}{476\ 783} = 1,020000$$

Le coefficient est déterminé par troncature après la sixième décimale, sans arrondi.

**ETAPE 3**

Les taux de référence de 2012 [voir la colonne 6 en II – 2] sont individuellement multipliés par le coefficient de variation proportionnelle : les taux de référence 2013 ainsi obtenus sont reportés en colonne 9 en II-2. Pour le calcul des taux, les centièmes sont augmentés d'une unité, au titre des règles d'arrondi, lorsque la décimale suivante est supérieure ou égale à 5.

Ces taux de référence 2013 sont appliqués aux bases prévisionnelles de 2013 figurant en colonne 11 en II-2.

Le produit fiscal attendu pour chaque taxe au titre de l'exercice 2013 apparaît dans la colonne 12 en II-2.

Le produit fiscal attendu figurant en colonne 12 est, le plus souvent, différent du produit attendu établi dans l'encadré II-1, en raison des arrondis pratiqués sur les taux de référence 2013.

COMMUNE : 259 MEURIOZ  
 ARRONDISSEMENT : 25 PONVALLIER  
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE MEURIOZ



**EXEMPLE DE VARIATION  
 PROPORTIONNELLE DE 2%  
 ETAPE 1**

N° 1259 COM (1)  
 TAUX  
**FDL**  
 2013

**ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013**

**I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS**

	Bases d'imposition effectives 2012 <sup>1</sup>	Taux d'imposition communaux de 2012 <sup>2</sup>	Taux d'imposition plafonnés 2013 <sup>3</sup>	Bases d'imposition prévisionnelles 2013 <sup>4</sup>	Produits à taux constants (col. 4 x col. 2 ou col. 3) <sup>5</sup>
Taxe d'habitation.....	1 714 572	14,15	>>>	1 783 000	252 295
Taxe foncière (bâti).....	1 560 460	9,47	>>>	1 601 000	151 615
Taxe foncière (non bâti).....	226 558	13,93	>>>	232 400	32 373
CFE.....	312 871	12,50	>>>	324 000	40 500
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants <sup>6</sup>					Total : 476 783

**II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

554 258	45 955	2 122	2 697	53 546	9 424	
Produit nécessaire à l'équilibre du budget	Total allocations compensatrices	Produit taxe additionnelle FNB <sup>7</sup>	Produit des IFER <sup>8</sup>	Produit de la CVAE <sup>9</sup>	TASCOM <sup>10</sup>	DCRTP <sup>11</sup>
-	-	+	+	=		
	45 805	45 805		<b>486 319</b>		
	Versement GIR <sup>12</sup>	Prélèvement GIR <sup>13</sup>	Prélèvement pour le FSRJF <sup>14</sup>	Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)		

Si l'un des taux de référence (col. 2) excède le plafond inscrit col. 3 (ou à défaut, col. 15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée

**2. CALCUL DES TAUX 2013 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE**

	Taux de référence de 2012 (col. 2 ou 3) <sup>6</sup>	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE <sup>7</sup>	Taux de référence 2013 (col. 6 x col. 8) <sup>9</sup>	3. TAUX VOTES <sup>10</sup>	Bases d'imposition prévisionnelles 2013 <sup>11</sup>	Produit correspondant (col. 10 x col. 11) <sup>12</sup>
Taxe d'habitation.....	14,15				1 783 000	
Taxe foncière (bâti).....	9,47				1 601 000	
Taxe foncière (non bâti).....	13,93				232 400	
CFE.....	12,50				324 000	
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2013 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :						Produit fiscal attendu

A Le préfet, A Le maire,

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
 ET DES FINANCES



ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2012	Taux d'imposition communaux de 2012	Taux d'imposition plafonnés 2013	Bases d'imposition provisionnelles 2013	Produits à taux constants
1	2	3	4	5 (col.4 x col.2 ou col.3)
Taxe d'habitation.....	1 714 572	14,15	>>>	1 783 000
Taxe foncière (bâti).....	1 560 460	9,47	>>>	1 601 000
Taxe foncière (non bâti).....	226 558	13,93	>>>	232 400
CFE.....	312 871	12,50	>>>	40 500
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants				Total : 476 783

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2013

554 258	45 955	2 122	2 697	53 546	9 424	
Produit nécessaire à l'équilibre du budget	Total allocations compensatrices	Produit taxe additionnelle FNB	Produit des I.F.E.R.	Produit de la CVAE	TASCOM	DCRTP
	+ Versement GIR	+ Prélèvement GIR	+ Prélèvement pour le FSRIF	= 486 319		

Si l'un des taux de référence (col.3) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée

2. CALCUL DES TAUX 2013 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2012 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux de référence 2013 (col.6 x col.8)	3. TAUX VOTES	Bases d'imposition provisionnelles 2013	Produit correspondant (col.10 x col.11)
6	7	8	9	10	12
Taxe d'habitation.....	14,15	14,15		1 783 000	
Taxe foncière (bâti).....	9,47	9,47		1 601 000	
Taxe foncière (non bâti).....	13,93	13,93		232 400	
CFE.....	12,50	12,50		324 000	
Produit à taux constants		476 783			
Produit attendu		486 319			
		=	1,020000		

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2013 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A Le préfet, le

A Le maire, le

COMMUNE : 259 MEURIQZ  
 ARRONDISSEMENT : 25 PONVALLIER  
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE MEURIQZ



**EXEMPLE DE VARIATION PROPORTIONNELLE DE 2% ETAPES 3**

N° 1259 COM (1)  
 TAUX  
**FDL**  
 2013

**ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013**

**I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS**

Bases d'imposition effectives 2012	Taux d'imposition communaux de 2012	Taux d'imposition plafonnés 2013	Bases d'imposition provisionnelles 2013	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
1	2	3	4	5
Taxe d'habitation.....	1 714 572	14,15	>>>	1 783 000
Taxe foncière (bâti).....	1 560 460	9,47	>>>	1 601 000
Taxe foncière (non bâti).	226 558	13,93	>>>	232 400
CFE.....	312 871	12,50	>>>	324 000
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants				476 783
<b>Total :</b>				<b>4 783 000</b>

**II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2013**

Produit nécessaire à l'équilibre du budget	554 258	Total allocations compensatrices	45 955	Produit taxe additionnelle FNB	2 122	Produit des IFFER	2 697	Produit de la CVAE	53 546	TASCOM	9 424	DCRTP	
		Versement GIR		Prélèvement GIR	45 805	Prélèvement pour le FSRIJ		Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)	486 319				
<p>Si l'un des taux de référence (col.5) excède le plafond inscrit col.3 (ou à défaut: col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée</p>													

**2. CALCUL DES TAUX 2013 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE**

Taux de référence de 2012 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux de référence 2013 (col.6 x col.8)	3. TAUX VOTES	Bases d'imposition provisionnelles 2013	Produit correspondant (col.10 x col.11)
5	7	8	10	11	12
Taxe d'habitation.....	14,15	14,43	14,43	1 783 000	257 287
Taxe foncière (bâti).....	9,47	9,66	9,66	1 601 000	154 657
Taxe foncière (non bâti).	13,93	14,21	14,21	232 400	33 024
CFE.....	12,50	12,75	12,75	324 000	41 310
Produit à taux constants (6 décimales)					486 278
Produit attendu		486 319			
=		1,020000			

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2013 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A Le préfet,  
 le

A Le maire,  
 le